



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Du 04 11 2025

Année scolaire : 2025 -2026

PV du Conseil d'établissement du 04/11/2025

Début de séance	15h30
Levée de séance	17h30
Lieu	Amphithéâtre

Désignation du secrétaire de séance	Madame Aroua Yacoubi, assistante de direction de M. le Proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	Mme Carla Hanna Représentante élue des Parents d'élèves

Membres Présents	
Monsieur Bruno Asselin	Chef d'Etablissement – Président
Monsieur Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
Monsieur Matthieu Conan	Directeur de l'Ecole Primaire
Madame Muriel Pepin	Directrice de l'école maternelle et CP
Madame SINANE Nadia	DAF
Monsieur Christophe Mathis	CPE
Monsieur Guillaume Salha	Conseillère des Français à l'étranger
Madame Elena Torrijos	Conseillère des Français à l'étranger
Madame Pastre Aurore	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Victorien Pelisson	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Burignat Pierre	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Kevin Taillandier	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Pascal Roux	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Madame Maud Abdallah	Représentante élu des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Madame Sandy Merard	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Madame Valérie Pakhomoff	Représentante élu des personnels A.T.S.S.
Madame Caroline Birot	Représentante élu des personnels A.T.S.S.
Madame Karima Ferchichi	Représentante élu des personnels A.T.S.S.
Monsieur Aloui Youssef	Représentant élève
Madame Carla Hanna	Représentante élue des Parents d'élèves



Madame Hada Clément	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Douin Cecile	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Sonia Tabi	Représentant du Comité de Gestion
Madame Sarah Faure	Déléguée permanente de Comité de Gestion
Madame Aroua Yacoubi	Assistante de direction de M. le Proviseur

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance et félicite les membres pour leur élection. Il rappelle les missions et le cadre de travail du Conseil d'établissement.

1. Désignation du secrétaire :

Madame Carla Hanna est désignée comme secrétaire adjoint.

2. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 22/09/2025

Le procès-verbal du Conseil d'établissement du 22 septembre 2025 est soumis au vote.

Vote :

Contre 0 Abstention 0 Pour 16

Le procès-verbal du Conseil d'établissement du 22 septembre est adopté à l'unanimité

3. Répartition dans les instances

Monsieur le Proviseur présente les différentes instances (conseils et commissions) et présente la composition des instances : [compositions des membres des instances](#)

4. Bilan de rentrée

Niveau	Effectifs Juin 2025	Effectifs R25	Déférence	En %
Maternelle	401	367	-34	-8,50%
Elémentaire	749	743	-6	-0,70%
Total Collège	588	605	17	2,90%
Total Lycée	379	427	56	12,70%
Total général	2117	2142	25	1,10%

Structure Primaire 2025/2026

Niveau	Nombre de classes à la rentrée	Effectif	Nombre d'élèves par classe
PS	4	90	22,5
MS	6	131	21,8
GS	6	146	24,3
CP	6	153	25,5
CE1	6	153	25,5
CE2	6	146	24,3



CM1	6	154	25,7
CM2	6	137	22,8
Total	46	1110	24,1

Structure Secondaire 2025/2026

Niveau	Nombre de classes <u>à la rentrée</u>	Effectif	Nombre d'élèves par classe
Sixième	6	153	25,5
Cinquième	6	152	25,3
Quatrième	6	153	25,5
Troisième	6	147	24,5
Seconde	6	153	25,5
Première	6	147	24,5
Terminale	5	127	25,4
Total	41	1032	25,1

Bilan de la rentrée 2025-2026 – 225 Personnels

Catégorie	Nombre
Direction	5
Enseignants	140
<i>Enseignants primaires</i>	66
<i>Enseignants secondaires</i>	74
Non enseignants	80

5. Voyages scolaires

2nde SI	Voyage à Londres	Grande Bretagne	Du 03 au 07 mai 2026	Mme Garcin
---------	------------------	-----------------	----------------------	------------

Présentation du voyage de Londres, du 03 au 07 mai, voyage proposé aux élèves de seconde SI

Une question est posée concernant le coût du voyage. Monsieur le Proviseur explique qu'un budget plafond de 9 500 QR a été fixé pour les voyages. Le coût du voyage à Londres est estimé entre 8500 et 9000 QR : il restera inférieur à ce plafond.

La solution d'hébergement envisagée est une auberge de jeunesse à Londres : il s'agit de chambres avec lits superposés, sans mélange avec d'autres groupes. En effet, les hôtels à Londres étant très coûteux, ce type d'hébergement ferait dépasser le budget fixé.

Une Représentante des enseignants du 2nd degré demande combien d'accompagnateurs sont prévus. Monsieur le Proviseur répond qu'il y en aura deux.



Une représentante des Parents demande si Mme Garcin serait remplacée pendant le voyage. Monsieur le Proviseur indique qu'elle ne serait sans doute pas remplacée, car elle enseigne en SI ; et que les autres enseignants de SI ont cours aux mêmes horaires que les siens.

Une représentante du personnel administratif demande si un programme est déjà défini : il s'agira d'un programme de qualité, en particulier autour des musées. Une réunion sera organisée pour les parents des élèves concernés.

Le voyage à Londres est soumis au vote.

Vote :

Contre 0 Abstention 0 Pour 16

Le voyage à Londres est adopté à l'unanimité

6. Programme d'activités de l'Académie Bonaparte et du Centre de loisirs

Académie Bonaparte

Monsieur le Proviseur présente le programme d'activités de l'Académie Bonaparte

	Total
Elèves	744
Adultes	30

Nombre d'activités	30	dont 4 adultes
Nombre de groupes	89	dont 4 adultes
Nombre d'intervenants	50	dont 4 adultes

Cette année, 9 nouvelles activités ont été mises en place :

1. Club de Couture
2. Club de Capoeira
3. Club de Jiu-Jitsu
4. Club de Robotique & Informatique
5. Club de Théâtre et Arts en anglais
6. Club de Handball
7. Club de Devoirs encadrés & Coup de pouce
8. Club de Master Chef (pâtisserie française)
9. Groupes Élites de football & Basketball

Centre de loisirs

Monsieur le Proviseur présente le programme du Centre de loisirs.



	Nombre d'enfants	Nombre de groupes
Dimanche	44	5
Lundi	36	5
Mardi	36	5
Mercredi	34	4
Jeudi	34	4

Le centre de loisirs accueille des élèves de maternelle jusqu'au CP. On a constaté un nombre important de désinscriptions en petite section (PS) en début d'année, à cause d'une journée jugée trop longue, avec la matinée d'école suivie de l'après-midi au centre de loisirs.

Une représentante des parents exprime une demande la mise en place d'une activité de conversation en anglais. Cette demande sera étudiée, afin d'envisager l'ajout de nouvelles activités permettant à améliorer la pratique de l'anglais à l'oral.

7. Plan de formation continue des personnels

Monsieur le Proviseur présente les formations prévisionnelles des personnels :

- **105 personnels doivent suivre un stage dans le cadre du Plan régional de Formation (PRF), le plus souvent à Abu Dhabi ou au Caire. :**
 - ✓ Enseignants du 2nd degré: 59
 - ✓ Enseignants de 1^{er} degré: 31
 - ✓ Administration: 10
 - ✓ Direction : 5
- **Missions établissement:**

Plusieurs missions de formateurs sont prévues au Lycée Bonaparte cette année pour permettre la formation d'équipes disciplinaires entières sur des thématiques concertées entre les enseignants et la direction :

- ✓ 3 missions établissement au 1^{er} degré (CPAIEN)
- ✓ Missions établissement en EPS, Arabe, Mathématiques, Anglais, Sciences, SES, EMI, Technologie

Questions diverses

1. Calendrier scolaire – proposition de modification

Monsieur le Proviseur explique que le Ministère de l'Education du Qatar a demandé au Lycée Bonaparte de modifier son calendrier, car il ne correspond pas aux standards attendus par le MoE. L'établissement est en pourparlers avec le MoE, son calendrier 2025-2026 ayant officiellement été approuvé en fin d'année dernière.



Toutefois, si l'établissement devait être amené à le modifier, Monsieur le Proviseur propose de récupérer deux jours sur les vacances de l'Eid en mai, les jours obligatoirement fériés étant les 26, 27 et 28 mai :

CALENDRIER SCOLAIRE VOTÉ

mai-26		
22	ve	
23	sa	
24	di	
25	lu	
26	ma	
27	me	
28	je	
29	ve	
30	sa	
31	di	5,2

CALENDRIERS SCOLAIRE PROPOSÉ

mai-26		
22	ve	
23	sa	
24	di	
25	lu	
26	ma	
27	me	
28	je	
29	ve	
30	sa	
31	di	5,2

Une représentante des enseignants du 2nd degré souligne que cette modification entraînerait une période de cours très longue pour les élèves, en raison de la suppression de deux jours de vacances.

Des représentants des parents d'élèves proposent de répartir ces deux jours sur d'autres périodes de vacances. Une représentante des parents suggère la possibilité de les positionner au mois de mars.

Monsieur le Proviseur indique que cette option n'a pas été retenue en raison du Ramadan. Le choix avait été fait de limiter le nombre de jours travaillés pendant le Ramadan, les journées étant plus courtes durant cette période. Le mois de mai correspondant possiblement à une période d'examen, il est logique de modifier ces vacances, si cela est nécessaire.

La proposition de modification du calendrier est soumise au vote.

Vote :

Contre 1 Abstention 07 Pour 08

Avis favorable

En cas de changement de calendrier, une information sera faite à la communauté scolaire.

2. Installation des caméras

Monsieur le Proviseur indique qu'une demande de dérogation a été déposée auprès du Ministère de l'intérieur au sujet de l'installation des caméras dans les salles de classes. Celle-ci a été officiellement rejetée et les plans d'implantation ont été transmis au Ministère de l'intérieur. L'établissement doit attendre l'approbation officielle des plans pour procéder à l'installation définitive des caméras.

Il rappelle que l'installation était prévue pour le mois de décembre, mais à ce stade, il n'a pas de visibilité sur le calendrier, la procédure dépendant du moment où le ministère de l'Intérieur donnera son approbation des plans.

Il précise les contours de l'utilisation des caméras : celles-ci seront utilisées uniquement en cas de plainte. Seules la police et la direction peuvent ordonner le visionnage des enregistrements, si la direction estime que la situation le justifie.



Une représentante du personnel du 1^{er} degré demande si les parents pourront consulter les images lorsqu'un élève perd ses affaires.

Monsieur le Proviseur répond que les parents n'ont pas le droit de consulter les images. Dans ce type de situations, les caméras ne seront pas regardées.

Les enregistrements vidéo seront conservés pendant 180 jours, puis automatiquement supprimés.

Un représentant des élèves demande si les caméras pourront être utilisées en cas de triche. Monsieur le Proviseur lui confirme que cela pourrait constituer un motif de visionnage des images.

3. Projet d'évaluation

Le projet d'évaluation a pour objectif de fixer les grandes lignes de l'évaluation afin de favoriser une harmonisation des pratiques au sein de l'établissement. Il est présenté au premier conseil d'établissement de l'année et est publié sur le site internet du lycée.

Il s'inscrit dans la politique de l'établissement, discipline par discipline, en précisant notamment les systèmes de coefficients appliqués aux différents types de devoirs. Il définit également les principes généraux concernant :

- La lutte contre la fraude,
- La prise en compte de l'absentéisme.

Les représentants des parents d'élèves évoquent des écarts constatés entre les moyennes, selon les classes, dans une même discipline.

Monsieur le Proviseur rappelle que les élèves sont différents, chacun ayant son propre profil, et que la composition des classes influe également sur la moyenne : le niveau n'est pas forcément identique dans toutes les disciplines d'une classe à l'autre.

Par ailleurs, un système de devoirs communs est mis en place afin d'harmoniser les évaluations. Lors des devoirs communs, les copies sont mélangées : les professeurs ne connaissent pas l'identité des élèves qu'ils corrigent, ce qui garantit une évaluation équitable et objective.

Une représentante des enseignants du 2nd degré précise qu'en français, une évaluation finale commune est mise en place. Elle ajoute qu'à chaque bac blanc, les moyennes obtenues sont globalement similaires, ce qui montre une certaine cohérence. Elle souligne la nécessité de prendre du recul et d'avoir une vision globale sur l'ensemble du trimestre, et non sur une seule évaluation.

4. Journée d'enseignement à distance

Une représentante des parents indique que des parents se sont plaints de l'organisation de la journée d'enseignement à distance. Ils ont notamment souligné que la quantité de travail donnée n'était pas harmonisée : certains élèves ont reçu beaucoup de travail, tandis que d'autres en ont eu très peu, voire pas du tout. Des parents insatisfaits ont également exprimé les difficultés rencontrées pour accompagner leurs enfants. Le travail à distance est jugé compliqué pour les familles, en particulier pour les parents qui ont plusieurs enfants ou qui rencontrent des difficultés à suivre les élèves.

La direction explique qu'elle a demandé aux enseignants de proposer principalement du travail en autonomie aux élèves pour cette journée. Le directeur du primaire a tenu à saluer l'engagement des enseignants, qui ont su organiser cette journée dans un délai très court.



Monsieur le Proviseur exprime toutefois son inquiétude : il ne souhaite pas que le Ministère généralise le recours à l'enseignement à distance lorsque des événements se déroulent à Doha.

5. Orientation – communication aux familles et aux élèves

Une représentante des parents demande qu'une communication soit faite aux élèves sur les interlocuteurs vers lesquels ils peuvent se tourner pour obtenir l'information en matière d'orientation. Elle trouve que la communication est insuffisante sur ce point.

Monsieur le Proviseur précise que de nombreux acteurs interviennent dans l'aide à l'orientation :

- Madame Birot, la PRIO (personnel ressource en information et orientation), qui pilote avec le Proviseur adjoint la politique d'aide à l'orientation,
- les professeurs principaux,
- les enseignants,
- les CPE
- la direction(Proviseur adjoint et Proviseur)

Il rappelle que les élèves doivent d'abord s'adresser aux enseignants pour poser leurs questions : ceux-ci les orientent vers les personnes ressources appropriées, selon les besoins

6. Entrée en 6^{ème} :

Une représentante des parents demande s'il est possible d'organiser une visite du collège pour les parents de CM2. Monsieur le Proviseur propose que les parents soient conviés à une visite durant la semaine d'immersion en 6ème au mois de mai.

7. Espaces de travail pour les lycéens

La vice-présidente du CVL signale que, lorsque le CDI est fermé, les lycéens ne disposent pas d'un lieu adapté pour travailler.

Monsieur le Proviseur rappelle que le foyer avait été demandé par les lycéens afin de pouvoir étudier sans la présence des élèves plus jeunes. Selon les élèves, le foyer est un espace de détente peu adapté au travail. Le CPE indique que la salle de permanence est ouverte pendant la pause et qu'elle est souvent vide ; Dans certains cas, une salle de travail peut être ouverte sur demande des élèves et après autorisation du CPE.

Monsieur le Proviseur trouve que cette question est pertinente et qu'elle pourra être étudiée en CVL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Président

La Secrétaire de séance

La Secrétaire adjointe

Bruno ASSELIN

Aroua YACOUBI

Carla HANNA